



**Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire**

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Demande de réduction de la durée de formation

Art. 4 al. 1

**Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr)
du 19 novembre 2003 (Etat le 1^{er} janvier 2016)**

Réf: OFPC

Toute personne qui estime pouvoir bénéficier d'une réduction de la durée légale de la formation professionnelle initiale doit en faire la demande auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

La demande s'effectue au moyen de ce formulaire. Il doit être adressé par courrier à l'adresse qui figure sur ce formulaire jusqu'au 30 juin de l'année d'entrée en formation. Il doit être signé par toutes les parties et toutes les pièces demandées doivent être jointes pour que le dossier puisse être traité.

Le traitement d'une demande de réduction de la durée légale de la formation professionnelle initiale prend environ quatre à six semaines. Une fois le traitement effectué, une décision est rendue par la DGEP à la personne concernée par la demande.

Coordonnées du/de la futur-e apprenti-e

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA

Localité

N° de tél. privé

N° de tél. prof.

Adresse email

Précision sur la profession

Profession sur laquelle porte la demande
Orientation

Maturité professionnelle intégrée

Oui

Non

Entreprise formatrice (si connue)

Coordonnées de l'entreprise formatrice

Préavis de l'entreprise

Positif

Négatif

Lieu et date

Signature et timbre

Parcours professionnel antérieur

Veillez annexer à la présente les documents suivants

- curriculum-vitae
- copie des titres et diplômes
- copie des certificats de travail
- bulletin de notes

Veillez argumenter votre demande

Lieu et date

Signature du/de la futur-e apprentie

5. Décision DGEP

La Direction générale de l'enseignement postobligatoire octroie/n'octroie pas la réduction de la durée d'apprentissage demandée.

Préavis de l'école professionnelle

Positif

Négatif

Décision DGEP

Positif

Négatif

Lieu et date

Signature

A retourner à :

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP)

Rue St-Martin 24

1014 Lausanne